



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 mars 2022 — N° 38

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mélodie Daoust, triple médaillée olympique.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner la mise sur pied d'une clinique-école en santé au cégep de Valleyfield.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Christian Gagné pour ses années de service à titre de président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la psychoéducation.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin d'annoncer la création du Comité de solidarité Jonquière-Ukraine.

17 mars 2022

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de Journal.ca inc.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la fête de la Saint-Patrick.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de saluer la distribution de repas de cabane à sucre par des organismes d'aide alimentaire de la circonscription de Chambly.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvan Roy, ex-maire de Barraute, pour son engagement envers sa communauté.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la Francophonie.

À 9 h 53, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

17 mars 2022

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 61 concernant la tenue de comparutions par vidéoconférence depuis les installations sanitaires de centres correctionnels, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 février 2022 par M. Barrette (La Pinière);
(Dépôt n° 396-20220317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2022 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant le transport aérien régional et le soutien à la création de la Coopérative de Transport Régional du Québec;
(Dépôt n° 397-20220317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2022 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant une modification de l'article 1074.2 du Code civil du Québec relativement à l'indemnisation des sinistres en copropriété.
(Dépôt n° 398-20220317)

Dépôts de rapports de commissions

Mme St-Pierre (Acadie), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 15 et 16 mars 2022, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions.
(Dépôt n° 399-20220317)

17 mars 2022

Dépôts de pétitions

M. Polo (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 370 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la subvention de toutes les places en service de garde au Québec.
(Dépôt n° 400-20220317)

M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 107 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le gel des tarifs d'électricité et la fixation du tarif résidentiel annuel par la Régie de l'énergie.
(Dépôt n° 401-20220317)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 426 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance du personnel administratif de la catégorie 3 du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime « escalier ».
(Dépôt n° 402-20220317)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

17 mars 2022

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 16 mars 2022 sur la motion proposée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) aux affaires inscrites apr les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la montée constante de l'inflation qui a un énorme impact sur le coût de la vie pour les citoyennes et les citoyens et plus particulièrement pour les personnes ayant un revenu modeste;

QU'elle constate que l'augmentation du salaire minimum prévue par le gouvernement ne permet pas aux travailleuses et aux travailleurs d'absorber l'augmentation des coûts;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de présenter un plan d'augmentation graduelle du salaire minimum à au moins 18 \$ l'heure d'ici le 1^{er} mai 2023 afin d'assurer une prévisibilité des hausses;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'inclure dans le plan d'augmentation du salaire minimum des mesures de soutien pour les petites entreprises et le milieu communautaire.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 265 en annexe)

Pour : 15 Contre : 67 Abstention : 21

17 mars 2022

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le Protecteur du citoyen (chapitre P-32), monsieur Marc-André Dowd, ex-Commissaire à la déontologie policière, soit nommé Protecteur du citoyen pour un mandat de cinq ans à compter du 27 mars 2022 et que la rémunération et les autres conditions de travail monsieur Marc-André Dowd soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis, il dépose :

La rémunération et les autres conditions de travail de M. Marc-André Dowd comme Protecteur du citoyen.

(Dépôt n° 403-20220317)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 1 de la Loi sur le protecteur du citoyen, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 266 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Hivon (Joliette), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la mise en place d'une aide financière d'urgence en contexte de pénurie de places en services de garde; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 mars 2022

Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec Mme Labrie, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'inclusion du droit pour chaque enfant à une place en service de garde en CPE ou en milieu familial au projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, présente une motion concernant la levée de l'état d'urgence sanitaire et le dépôt du rapport d'événement subséquent; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec Mme Labrie, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Hivon (Joliette), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'inclusion du droit pour chaque enfant à une place en service de garde en CPE ou en milieu familial au projet de loi n° 1, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission;

17 mars 2022

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le protecteur national de l'élève;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 25 mars 2022, M. Leitão (Robert-Baldwin) s'adressera à M. Girard, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'incertitude économique à laquelle est confronté le Québec ».

17 mars 2022

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec afin d'y prévoir le pouvoir d'exiger qu'une personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 mars 2022, sur la motion de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) proposant que le principe du projet de loi n° 498, Loi proclamant la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Leitão (Robert-Baldwin) à M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « la hausse démesurée des tarifs d'électricité »

17 mars 2022

À 13 h 13, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) proposant que le principe du projet de loi n° 498, Loi proclamant la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 22 mars 2022, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 21, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 mars 2022, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

756

17 mars 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve):

(Vote n° 265)

POUR - 15

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	
Dorion (QS)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (IND)	
Gaudreault (PQ)	Marissal (QS)	(Bonaventure)	
(Jonquière)			

CONTRE - 67

Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
(Prévost)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Boutin (CAQ)	(Groulx)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Campeau (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chauveau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)

ABSTENTIONS - 21

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Mélançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	Derraji (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Polo (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)	
Cicccone (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

17 mars 2022

Sur la motion de M. Legault, premier ministre :

(Vote n° 266)

POUR - 103

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Foster (CAQ)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Roy (IND)
(Prévost)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	Zanetti (QS)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ouellet (PQ)	
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	